

Info Com'

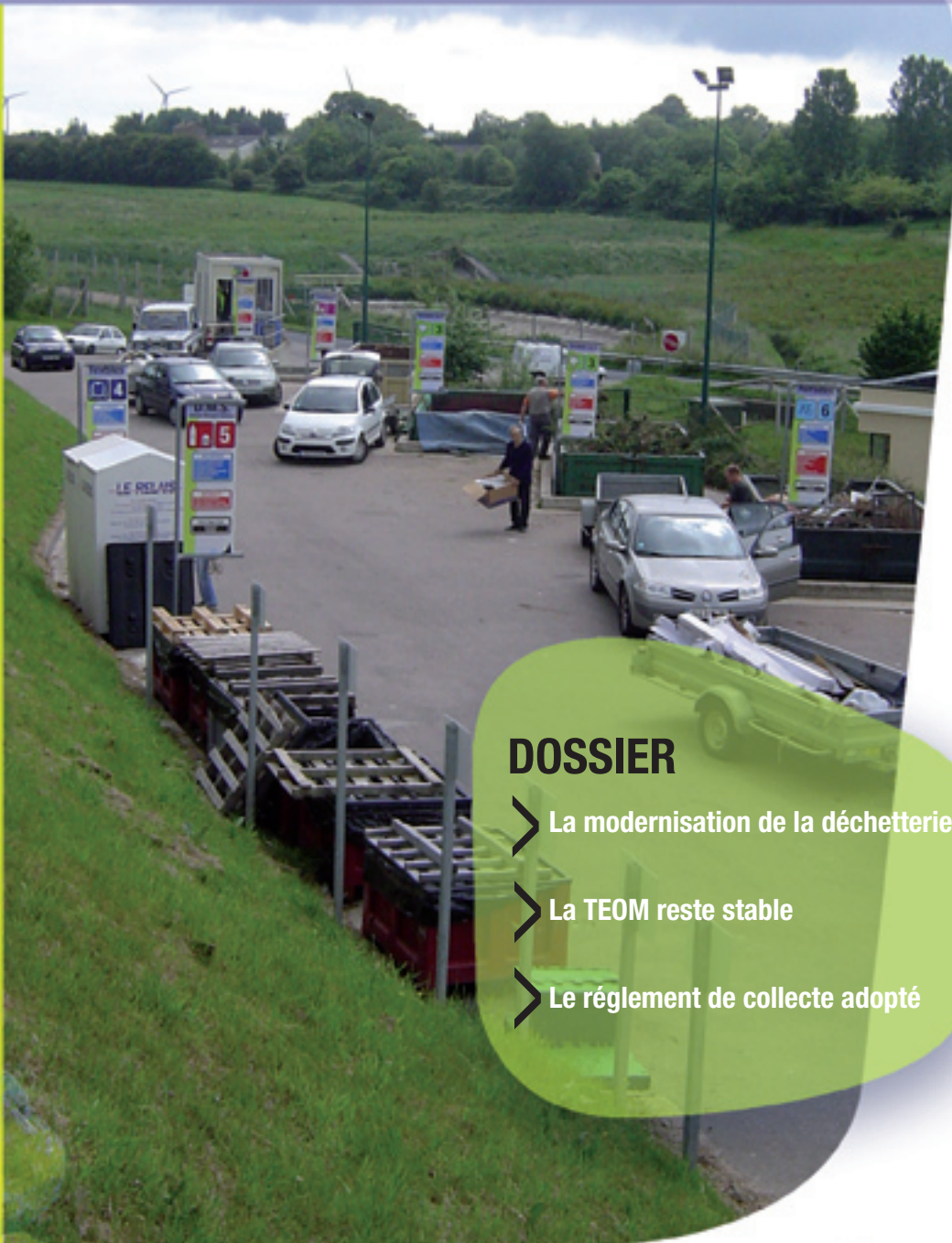
Journal de la Communauté de Communes Plateau de Caux - Fleur de Lin



N°10 Juin 2010



Plus d'informations sur www.cc-caux-fleurdelin.fr



DOSSIER

- La modernisation de la déchetterie
- La TEOM reste stable
- Le règlement de collecte adopté



PEFC™
PEFC/10-31-1387
QUAL/08-330

ISSU DE FORÊTS
GÉRÉS DURABLEMENT
Pour plus d'infos : www.pefc.org

IMPRIM'VERT®

Communauté de Communes Plateau de Caux - Fleur de Lin
2, Place Général de Gaulle - BP 35 - 76560 DOUDEVILLE
02 35 95 07 25 - contacts@cc-caux-fleurdelin.fr

Plateau de Caux
Fleur de Lin
Communauté de Communes

L'EDITORIAL



Chers habitants de la Communauté de Communes Plateau de Caux - Fleur de Lin,

En cette année 2010 toujours aussi perturbée économiquement, notre communauté poursuit ses missions.

Un récent audit financier commandé à la trésorerie générale, établit que les finances de notre structure sont saines, avec un endettement très limité.

Nous devons poursuivre dans cette voie avec un objectif triple : la maîtrise de la fiscalité, le contrôle de nos dépenses de fonctionnement et le développement du territoire.

La maîtrise de la fiscalité passe, nous le répétons une fois encore, par l'effort de tous, en particulier en matière de réduction du volume d'ordures ménagères produites. Cette baisse aura un impact très important dans les années à venir, sur l'évolution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Le contrôle de nos dépenses de fonctionnement nécessite une gestion rigoureuse de nos compétences avec, parfois, une réduction des dépenses. Ainsi dès 2010, l'ajustement des horaires d'ouverture de l'office de tourisme au regard des fréquentations, aura permis de générer des économies.

Nous prévoyons dès septembre, dans le cadre de nos actions culturelles, d'apporter une aide financière pour favoriser l'accès aux enseignements artistiques sur notre territoire.

Enfin, le développement économique du territoire passe par la poursuite de notre politique d'investissement pour accueillir de nouvelles entreprises sur nos zones d'activités de Doudeville et Saint Laurent en Caux. Par ailleurs, prochainement, un important programme d'actions permettra d'accroître l'activité touristique, à Héricourt en Caux, porte d'entrée de la vallée de la Durdent.

Jean Nicolas Rousseau
Président de la Communauté de Communes
Plateau de Caux - Fleur de Lin

Aide à l'enseignement artistique

La Communauté de Communes Plateau de Caux - Fleur de Lin mettra en place une aide financière pour la pratique de l'enseignement artistique exercée sur son territoire.

Cette aide est destinée aux enfants et adultes résidant sur la Communauté de Communes.

Pour connaître les modalités de versement de l'aide, rendez-vous dès maintenant à l'accueil de la Communauté de Communes.

Nouvelles têtes à la com'com



Ophélie DESCHAMPS remplace Isabelle HENRY en congé maternité. Elle supervise le service Tourisme et organise les manifestations et animations sur le territoire.



Jennifer RIPOLL, coordinatrice des services à la population, vous accueille à la Maison des Services Publics. Elle vous propose des formations d'initiation à l'informatique.



Loïc DUHAMEL assiste le gardien de la déchetterie et entretient les équipements et bâtiments de la Communauté de Communes.



Mathieu LECANU vous accueille sur la plateforme de Saint Laurent en Caux et entretient les abords des chemins de randonnée.

Association Couleurs de Caux



L'assemblée générale du 22 avril a permis de modifier les statuts de l'ancienne association de l'office de tourisme. Celle-ci se nomme à présent «Couleurs de Caux», sous la présidence de M. BELLENGER.

Sous l'impulsion de notre Communauté de Communes, cette association veut être une réponse pour porter des événements d'animation pendant la saison touristique.

SERVICES À LA POPULATION

Nouveautés à la Maison des Services Publics

Depuis février dernier, la Maison des Services Publics propose gratuitement des initiations informatiques sur plusieurs thèmes (Internet, création d'adresse mail, Word, Excel...).

Vous trouverez tous les programmes des initiations informatiques et des permanences affichés dans votre mairie ou bien sur notre site Internet www.cc-caux-fleurdelin.fr dans la rubrique « Services à la population ».

Un nouveau programme de formations sera mis en place cet été, afin de proposer dès la rentrée prochaine de nouvelles sessions.

Un tableau d'affichage, situé à l'accueil de la Communauté de Communes, vous permet de déposer ou de consulter des petites annonces (offres et demandes d'emplois, ventes...). N'hésitez pas à venir y déposer la votre.



Initiation à l'informatique

Une nouvelle permanence a intégré la liste de nos partenaires en décembre. Désormais, chaque premier mardi du mois, une consultation auprès d'un avocat a été mise en place en partenariat avec le Conseil Départemental d'Accès aux Droits, pour répondre à toutes vos questions concernant le droit pénal, le droit de la famille, le droit de la construction, le droit des affaires ainsi que le droit du travail.

L'Espace Multimédia réduit ses tarifs



Jennifer... toujours de bon conseil

Depuis le début d'année, les tarifs des forfaits multimédias 5h et 10h ont baissé passant de 7€ à 6€ et de 13€ à 10€ (les forfaits de 1h et de 2h conservent

leur tarification de 1,50€ et de 2,50€).

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, une animatrice se tient à votre disposition pour vous soutenir dans vos recherches.

Pour les demandeurs d'emploi, l'accès à l'espace multimédia est gratuit pour leurs recherches d'emploi, la création de lettre de motivation, de Curriculum Vitae et pour l'actualisation mensuelle de leur situation.

L'accès aux sites institutionnels (www.ameli.fr, www.caf.fr, www.monservicepublic.fr...) est gratuit pour tous.

Les nouveaux venus

L'association « **Emplois Services** » a intégré les locaux de la Com'com le 1^{er} juin. Les horaires d'ouverture restent inchangés :
1^{ère} semaine de chaque mois : lundi - vendredi 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30
samedi 8h30 - 12h
Les semaines suivantes : lundi - jeudi 8h - 12h / 13h30 - 17h
samedi 8h30-12h.
Contact : Stéphanie 02.35.56.57.83

Le **Pays Plateau de Caux Maritime** : Les bureaux situés rue Pierre Lamotte seront transférés en septembre prochain au sein de la Communauté de Communes.

Et toujours, la **Maison de l'Emploi**, ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h sans interruption. Elle reste à l'entière disposition des demandeurs d'emplois et chefs d'entreprise. N'hésitez pas à les contacter au 02.35.56.78.66

FERMETURE DE LA STRUCTURE

26 juillet au 13 août 2010

20 au 31 décembre 2010

DOSSIER : Mise en valeur et protection de l'environnement



L'installation de 12 panneaux de signalisation permet à chaque usager de repérer la benne ou le conteneur de tri et d'éviter ainsi les erreurs.

L'environnement : une préoccupation grandissante

➤ La déchetterie intercommunale

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes développe des actions en faveur de la protection de l'environnement et plus particulièrement en direction d'une meilleure gestion des déchets : l'installation du tri sélectif sur l'ensemble du territoire en 2003, la mise en place de nouvelles collectes spécifiques à la déchetterie en 2007 (déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets d'activités de soins...) avec leurs panneaux signalétiques.

L'objectif est de mieux collecter les déchets pour mieux les valoriser. Dans cette perspective, la Com'com a validé plusieurs actions en 2010.

Une déchetterie moderne et accessible

Depuis sa création en 2001, la fréquentation de la déchetterie a été multipliée par 10. Ce constat a amené la Com'Com à mener une réflexion sur une éventuelle modernisation du site. L'objectif est de faciliter et de sécuriser l'accès aux bennes, et également, d'éviter les files d'attente en désenorgeant l'entrée. Un bureau d'études sera sollicité pour proposer les aménagements possibles. Par ailleurs, des cartes d'accès magnétiques permettront d'identifier avec exactitude la provenance des personnes et les déchets qu'elles voudront déposer.

➤ Le règlement de collecte

Courant 2010, les maires mettront en application le règlement de collecte de la Com'com. Ce document informe chaque habitant des différents services et équipements existants, et rappelle les obligations de chacun en matière de gestion des déchets. Un dispositif de sanctions est prévu en cas d'infraction.

Ce règlement évoque notamment 3 points : les horaires de sorties des poubelles, le listing des déchets valorisables et les sanctions prévues pour non respect.

Le règlement de collecte est consultable sur le site internet (www.cc-caux-

fleurdelin.fr) et au siège de la Communauté de Communes.

Les horaires de sortie des poubelles

Les sacs et bacs ne doivent pas être sortis avant 18h30 la veille du jour de collecte.

Les dépôts sauvages

Les agents techniques des mairies retrouvent dans la nature des déchets.

Sans ouvrir le sac, l'ambassadeur reconnaît les déchets



Il observe et, par reconnaissance tactile, notifie tout emballage recyclable trouvé dans les sacs poubelles.

A l'avenir, toute poubelle non conforme ne sera pas collectée.

Un autocollant de « refus » sera apposé et un courrier sera adressé pour signaler la non-conformité.

L'ambassadeur du tri vous apporte tous les conseils nécessaires au bon tri.

Il est joignable au 06 25 32 10 13 ou par courriel : ambassadeurdutri@cc-caux-fleurdelin.fr

(*données 2009 comparées à l'année précédente
**tonnages déchets verts de la plateforme inclus
*** Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

2009 en quelques chiffres

Tonnages collectés en déchetterie

Encombrants : 464 T (-18%*)
Végétaux : 1349 T** (=)
Cartons bruns : 76 T (+128 %)
Bois : 257 T (+ 73 %)
DEEE*** : 34 T (+23 %)

en Point d'Apport Volontaire :

Verre : 338 T (=)
Papiers-journaux : 258 T (+8 %)
Emb. ménagers : 80 T (+5 %)

De même, les dépôts, aux abords des colonnes d'apport volontaire constituent des dépôts sauvages.

Les dépôts sauvages polluent nos paysages.

Les auteurs identifiés se verront sanctionnés.

Les emballages recyclables non triés

Avant le passage du camion poubelle, l'ambassadeur du tri, effectue des suivis de collecte.

La TEOM n'augmentera pas en 2010 !



Malgré un coût de traitement en forte augmentation, les élus de la Com'com ont réussi cette année à maintenir à 16,9 %, le taux de Taxe d'Elimination des Ordures Ménagères (TEOM).

Néanmoins, si les coûts de traitement augmentent toujours de cette façon, il sera difficile de maintenir cette taxe au niveau actuel.

Comment éviter une augmentation importante de la TEOM ?

Le montant de la TEOM est étroitement lié à la performance de tri de chaque habitant du territoire. Il faut absolument alléger notre poubelle pour limiter le coût du traitement.

Pour cela, valorisons tout ce qui peut l'être !

N'hésitons pas à nous déplacer à la déchetterie et vers les colonnes de tri sélectif.

La maîtrise de la TEOM nous appartient.

Du neuf au Point d'apport...

La Communauté de Communes a effectué un état des lieux de son parc de colonnes de tri sélectif.

Au début de l'année 2010, 7 colonnes emballages ménagers, 4 colonnes verre et 5 colonnes journaux-magazines ont été remplacées sur le territoire. Un nouvel état des lieux sera fait cette année.

Afin d'améliorer le tri dans l'enceinte de la déchetterie, les colonnes de tri sélectif ont été remises en place.



Pour connaître l'emplacement des points de tri sélectif, vous pouvez consulter le site internet :

www.cc-caux-fleurdelin.fr



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Un nouvel Hôtel d'entreprises pour 2010

Dans notre Info Com' n°9, nous vous annonçons la construction d'un 2^{ème} hôtel d'entreprises afin de mieux répondre à une demande accrue d'entreprises à la recherche de locaux. Les travaux débuteront en septembre 2010.

Ce bâtiment sera constitué de 3 ateliers d'une surface de 250 m² chacun comprenant un bureau, une zone de stockage et une zone atelier.

Les ateliers seront disponibles à la location pour le 2^{ème} trimestre 2011.

Pour plus de renseignement sur les conditions d'accès à la location vous pouvez contacter Mme LEBOUVIER au 02 35 95 07 25 ou par mail à contacts@cc-caux-fleurdelin.fr



Le nouvel hôtel d'entreprises

Les nouveaux venus sur les zones

Suite au départ de la Société Hall Carrelage Normandie de l'hôtel d'entreprises actuel, la Communauté de Communes a le plaisir d'accueillir la société CH2L sur la ZA du Champ de Courses.

Cette société exerce une activité de vente de produits d'hygiène aux collectivités.

Elle sera présente dans les locaux

dès le mois de juillet.

Sur la ZA de Saint Laurent en Caux, l'entreprise de couverture-charpente GOUJON devrait terminer la construction de son bâtiment d'ici la fin de l'année. Elle déménagera ses activités de Lindebeuf vers Saint Laurent en Caux d'ici le mois de novembre 2010.

Des terrains toujours disponibles

La ZA du Champ de Courses dispose de 18 200 m² de terrains viabilisés à vendre, à destination des artisans et des commerçants.

Les terrains sont au prix de 5 € HT le mètre carré.

La Ca'linette fait son cirque



Une douzaine d'enfants, accueillis en crèche ou en halte-garderie, a participé, le jeudi 20 mai, à une sortie organisée par l'équipe de la Maison de la Petite Enfance «la Ca'linette».

En effet, les bambins âgés de deux ans et plus, accompagnés de quatre membres de l'équipe et de deux mères volontaires, se sont rendus au 23^{ème} Festival des Arts du Cirque installé au Grand-Quevilly.

Quelques surprises mais aussi petites inquiétudes pour ce premier déplacement en car pour ces enfants !

Arrivés sur place, ils ont pu visiter la ménagerie, se transformer en clowns grâce au maquillage, découvrir le dressage des tigres et des chevaux. Après une pause pique-nique appréciée, direction le spectacle ! Deux heures trente de rires et d'émerveillements grâce aux clowns colorés, aux ours équilibristes, aux canards gymnastes

et aux cabrioles des chevaux. Le goûter a été le bienvenu avant de repartir vers Doudeville les yeux pleins d'étoiles.



Déguisés, ils se sont bien amusés !

Cette sortie était le point final d'une longue sensibilisation des enfants au monde magique du cirque réalisé par l'équipe éducative : transformation des locaux de la crèche en chapiteau, activités sur ce thème (lectures, chansons, imagiers, peintures...) et la fête du cirque organisée le vendredi 7 mai 2010 durant laquelle tous les enfants ont pris la place des clowns lors d'ateliers avant de finir en chansons avec Guillaume Eloy (notre intervenant musical) et un goûter auquel les parents étaient conviés.

On peut l'affirmer, au mois de mai : quel cirque à la Ca'linette !!!

HABITAT

> Fondation du Patrimoine

L'une des missions de la Fondation du Patrimoine est de promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité, celui qui participe à la mémoire locale, à notre histoire architecturale. C'est dans ce sens que notre Communauté de Communes s'est associée à cette action par la signature d'une convention avec la Fondation.

Il n'est pas nécessaire de posséder un immeuble « classé » pour obtenir l'aide de la Fondation, si vous possédez une maison ou un élément bâti présentant un caractère architectural intéressant il vous suffira de solliciter l'octroi d'un « Label » par l'Architecte des Bâtiments de France mandaté par la Fondation.

Dans le cas où votre projet est retenu, une subvention de 1 % du montant des travaux à réaliser vous sera versée, cette subvention déclenchera la possibilité de déduire 50 % du coût des travaux de votre revenu imposable et parfois jusqu'à 100% si le projet obtient 20 % de subventions publiques. Le processus peut paraître un peu long mais en finalité un élément de notre patrimoine cauchois peut être sauvegardé malgré le coût parfois élevé que représente une restauration faite en respectant la tradition de la construction.

A ce jour deux dossiers ont été présentés à la Fondation du Patrimoine, souhaitons que d'autres suivent !



TOURISME

> Rétro and Caux

Le château de Galleville accueille pour la 5^{ème} édition le grand rassemblement de voitures anciennes.

Les collectionneurs vous attendent le **dimanche 25 juillet 2010** à partir de **14h00**.

Cette année, sonneurs de trompe, défilé de mode, costumes anciens et peintres de plein air seront au rendez-vous pour animer cette journée.

Buvette et snack sur place.

Parking gratuit
Entrée : 1€ pour les plus de 12 ans.



De belles voitures anciennes dans un cadre agréable

> Fiches rando

Une pochette, répertoriant les 17 chemins de randonnée de la Communauté de Communes, est disponible à l'Office de Tourisme - Carrefour du Lin au prix de 2 €.

Les fiches sont gratuites pour les habitants de la Communauté de Communes.

Des chemins balisés à parcourir en famille, entre amis.

> Les rendez-vous de l'été

Flavigny en concert

Un concert de musiques classiques sera donné le **vendredi 16 juillet à 20h30** à la Salle d'honneur de la mairie de Doudeville. Bernard et Johanne Flavigny interpréteront des airs au piano à 4 mains et seront accompagnés par Richard Markson, violoncelliste.

Uniquement sur inscription auprès de l'Office de Tourisme 02 35 95 68 64.

Prix : 10€ adulte, 7€ enfant. Accès personnes à mobilité réduite.

Rémi Biet invite...

Un concert de jazz sera donné le **dimanche 29 août de 15h30 à 18h30**.

Rendez-vous à **Berville en Caux** à la chapelle de Baudribosc.

Rémi BIET, au saxophone et à la flûte, ainsi que Florent GAC à l'orgue, interpréteront des musiques standards du jazz et des compositions de Rémi BIET (co-directeur du Rouen Big Band de Christian Garros).

Entrée gratuite



Les balades de l'été

Départ 14h30
Réservation
à l'Office de Tourisme
ou sur place
Prix : 2 € / pers.

1er Juillet

Héricourt en Caux
Parking randonneur
près du stade
La Vallée de la Durdent

8 Juillet

Prétot-vicquemare
Salle des fêtes
Au pays de Bourvil

15 Juillet

Doudeville
Salle des fêtes de Vautuit
Découverte de la faune et de la flore

22 Juillet

Gonzeville
Ecole
Visite de l'école. Du semis à la récolte

29 Juillet

Canville
les deux églises
Parking de l'église
Patrimoine et Architecture

5 Août

Carville Pot de Fer
Parking de la mairie
Histoire d'un petit village cauchois

12 Août

Harcenville
Parking de l'église
Au pays des tisserands et des agriculteurs

19 Août

Robertot
Parking de la mairie
Au pays de Jehan le Povremoyne

26 Août

Héricourt en Caux
Parking randonneur
près du stade
Découverte de la faune et de la flore

Expositions
artisanales
sur
le lin

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'OFFICE DE TOURISME « LE CARREFOUR DU LIN »

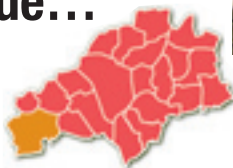
Du lundi au samedi du 1er juillet au 31 août

9h30 - 12h30 et 14h - 18h

ZOOM SUR NOS COMMUNES

➤ **Héricourt en Caux**

**Vers
le Développement
Touristique...**



FICHE D'IDENTITÉ

953 habitants

Mairie : 1 Place de la Mairie
02 35 96 42 12

Permanences :

lundi / jeudi / vendredi 16h-18h30
mardi 10h-12h / 16h-18h30

Les délégués communautaires :
Denis Aubourg – Patrice Mathon

Après étude, la commune d'Héricourt en Caux, située dans la Vallée de la Durdent, révèle un fort potentiel de développement touristique. Plusieurs projets sont mis en avant pour valoriser ce potentiel :

- Approfondissement de la signalétique touristique,
- Aménagement du site des anciennes cressonnières,
- Création d'un circuit de découverte du patrimoine,
- Implantation de mobiles homes/écologdes sur le camping,
- Aménagement d'une aire d'accueil pour randonneurs et cyclistes,
- Réalisation du tronçon final du vélo route de la Durdent,
- Création d'un parcours pêche.

La Communauté de Communes Plateau de Caux - Fleur de Lin souhaite préserver et aménager des espaces ruraux d'intérêt communautaire. Ainsi, les habitants et les touristes pourront pleinement profiter des atouts touristiques qu'offre cette commune.